EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636653360

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique complémentaire

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
03/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : 5057S291

(9) RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE AUTO MOTO

(9) COORDONNÉES :
TEL : 0387033648
6 RUE DESSIRIER
57400 SARREBOURG

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 057S1279
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FV-959-VR (F)	14/12/2020	14/12/2020

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3YBANFB12P57604	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT079C568	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
127965

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE
14/01/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26090066

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
04/12/2024 : 9414 km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D

Emissions à l'échappement :
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1

Perrigon - Février 2024

BOXER 3 - DIESEL DW12RUE FAP 88KW
VF3YBANFB12P57604

PEUGEOT

« PLAN D'ENTRETIEN »

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues.Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint.
Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'entretien par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales	Conditions d'utilisation sévères*
OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 50000 Km / 2 an(s)	Tous les 20000 Km / 1 an(s)
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 an(s)	Tous les 2 an(s)
Remplacement du filtre à carburant (gazole)	Tous les 50000 Km / 4 an(s)	Tous les 40000 Km / 4 an(s)
Remplacement du filtre à air	Tous les 50000 Km / 4 an(s)	Tous les 40000 Km / 4 an(s)
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 50000 Km / 2 an(s)	Tous les 20000 Km / 1 an(s)
Contrôle du PH de liquide refroidissement	100000 Km / 4 an(s) Puis tous les 50000 Km / 2 an(s)	100000 Km / 4 an(s) Puis tous les 20000 Km / 1 an(s)
Contrôle du niveau additif filtre à particules	100000 Km Puis tous les 50000 Km	100000 Km Puis tous les 20000 Km
Contrôle du colmatage du filtre à particules	150000 Km Puis tous les 50000 Km	140000 Km Puis tous les 20000 Km
Remplacement du kit de distribution et de la pompe à eau	Tous les 150000 Km / 10 an(s)	Tous les 140000 Km / 10 an(s)